



ACTUS

Réseau des territoires
Formation
Forêt des collectivités
Bois énergie
Bois construction
Montagne
Multifonctionnalité

ZOOM

JEAN-CLAUDE MONIN UNE HISTOIRE D'HOMME, AUSSI

Nous connaissons tous son engagement politique et militant, son infatigable détermination à promouvoir en France et en Europe une politique de la forêt de montagne en adéquation avec le monde moderne. Ses mandats étaient nombreux, cruciaux, nobles. Nous qui le côtoyons souvent, c'est à sa personnalité et à la sensibilité profonde qu'il pouvait exprimer dans des moments de calme que nous voulons rendre hommage.



Autodidacte, il aimait la randonnée, la peinture, la photo, la lecture. Pour autant, il n'était pas contemplatif. "Plutôt que de considérer la nature de manière nostalgique, tel un espace vierge qu'il ne faut pas toucher, mieux vaut l'aborder comme un élément décisif de la civilisation. Elle a notamment pour vocation de préserver la biodiversité, contribuer au développement des énergies renouvelables, et accueillir le public. D'où l'intérêt de valoriser l'ensemble des fonctions remplies par la forêt et d'assurer un équilibre socio-économique dans le milieu rural".

Son état d'esprit, "Ne pas subir les évolutions, mais les accompagner", a façonné la plupart de ses combats.

Investi de nombreuses responsabilités locales - maire de Saint-Jean-d'Arvey pendant plus de 40 ans, siégeant à Chambéry métropole - ou bien nationales - président de la Fédération nationale des Communes forestières, vice-président de l'ONF - ce visionnaire nous a légué un bel héritage. Nous lui devons l'union régionale des Communes forestières en Rhône-Alpes dont il fut président, tout comme la Fédération nationale des CAUE, l'Institut de la formation forestière pour les élus, la Fédération européenne des Communes forestières, l'association Cofor-international qui agit dans plusieurs pays d'Afrique. C'est lui qui a lancé les chartes forestières de territoire. C'est encore lui qui a initié les programmes "1000 chaufferies bois" en zones rurales et le programme "100 constructions publiques en bois local", et en particulier en Bois des Alpes car, dans son combat pour la forêt, il n'oubliait jamais les difficultés particulières de la forêt de montagne.

Il était officier de l'ordre de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite.

Nous continuerons sans lui, la route qu'il nous a tracée avec panache et humilité.

agenda

19 12

Signature charte forestière
Bas-Dauphiné et Bonnevaux - 38

13-14 01

Conseil d'administration | FnCofor
Paris - 75

12-14 06

Fête de la forêt de montagne
Lans en Vercors - 38

12 06

Ventes de bois
Lans en Vercors - 38

13 06

AG Cofor 38
Colloque : forêt de montagne
Grenoble - 38

ZOOM

CONGRÈS NATIONAL DES COMMUNES FORESTIÈRES : DOMINIQUE JARLIER ÉLU PRÉSIDENT À L'UNANIMITÉ

C'est par le mot d'accueil du président de l'union régionale des Communes forestières de Rhône-Alpes, Roger Villien, que le congrès national des Communes forestières s'est ouvert le 25 octobre dernier à Chambéry, rassemblant plus de 300 élus, partenaires de la filière forêt-bois et représentants du ministre en charge de la forêt. Une journée d'hommage à l'ex-président Jean-Claude Monin, de consécration, Dominique Jarlier a été élu président de la Fédération nationale à l'unanimité, et d'inquiétudes, exprimées fortement par les élus forestiers quant à l'avenir de la gestion des forêts des collectivités.

UN HOMMAGE UNANIME ET CHARGE D'EMOTION A JEAN-CLAUDE MONIN

Président de la Fédération nationale des Communes forestières de 2008 à 2014, Jean-Claude Monin n'a pu être présent au Congrès pour des raisons de santé. Il a néanmoins adressé un message de confiance en l'avenir des Communes forestières porté par les élus, une vision à la fois collective et territoriale de la forêt. C'est une salle debout qui a approuvé par acclamation sa désignation en tant que président d'honneur. Chacun des intervenants a salué l'engagement en faveur de la filière forêt-bois et des forêts des collectivités en particulier de cet homme de conviction, de courage et de volonté, rassembleur et pionnier.



DOMINIQUE JARLIER, ELU PRESIDENT NATIONAL A L'UNANIMITE

La Fédération nationale des Communes forestières procédait ce jour-là au renouvellement de ses instances. Le nouveau conseil d'administration a porté à sa tête l'actuel président de l'union régionale des Communes forestières d'Auvergne-Limousin, Dominique Jarlier.

Maire de Rochefort-Montagne, commune proche de Clermont-Ferrand, précurseur du bois énergie, à 61 ans, Dominique Jarlier est également président de l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et du Massif central. Entouré d'une équipe en grande partie renouvelée, il a présenté son projet politique dans lequel la valorisation de l'espace forestier sera une des clés, sous l'angle de l'aménagement du territoire et de la gestion du foncier. Celle de la forêt de montagne aussi, puisqu'un de ses défenseurs, Roger Villien, siège désormais au bureau de l'association nationale. Dominique Jarlier a tenu à rappeler qu'il inscrirait son action dans la continuité de son prédécesseur Jean-Claude Monin.



UNE PLACE POUR LA FORÊT RHONALPINE

Dans son mot d'accueil, le président de l'union régionale des Communes forestières Rhône-Alpes, Roger Villien, a présenté les actions de l'union régionale dans les politiques forestières régionales, les politiques de massifs, la certification Bois des Alpes. La forêt de montagne reste le fer de lance de son action menée à travers nombre de ses mandats ; une forêt dont le bois est difficilement mobilisable et qui, néanmoins doit contribuer à endiguer l'hémorragie du déficit international par une structuration efficace de la filière, une valorisation de la ressource locale, satisfaire les enjeux environnementaux et les attentes de la société.

Une richesse non délocalisable comme l'a rappelé Michel Dantin, maire de Chambéry, vice-président de Chambéry métropole et député européen ; avec le soutien politique, financier et de cœur du département de la Savoie confirmé par son président Hervé Gaymard, ancien ministre et ancien président du conseil d'administration de l'ONF ; et qui, comme le souhaite Eliane Giraud, sénatrice de l'Isère, vice-présidente de la région Rhône-Alpes, et vice-présidente du PNR de Chartreuse, doit impliquer l'ensemble des acteurs d'un territoire, les professionnels mais aussi les élus.

Roger Villien a ensuite souligné les liens de confiance renforcés avec l'ONF, avec, pour conclure, un message fédérateur : "Nous sommes prêts à prendre notre place dans le travail de la Fédération pour qu'ensemble nous relevions aussi les défis nationaux."

UN MINISTRE ABSENT, DES ELUS MECONTENTES

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt Stéphane Le Foll n'a pas fait le déplacement au congrès des Communes forestières, envoyant ses conseillers. Une absence remarquée et vivement regrettée par les élus dans un contexte déjà tendu par les annonces du gouvernement en septembre.

Les Communes forestières ont rappelé leur attachement à une gestion durable et multifonctionnelle des forêts assurée par l'Office National des Forêts. Si le ministre a suspendu pour 2015 la mesure prévoyant d'augmenter la contribution financière des collectivités à la gestion de leurs forêts, tous les acteurs : Etat, Communes forestières et ONF, vont se retrouver dès le mois de novembre autour de la table pour renégocier un nouveau contrat d'objectifs.

DES CHANTIERS POUR L'AVENIR

Au-delà de cette renégociation politique et financière déterminante pour le devenir de la filière forêt-bois, d'autres dossiers attendent la nouvelle équipe de la Fédération nationale : l'approvisionnement des entreprises, la transition énergétique, ou encore l'élaboration d'une politique forestière nationale cohérente. Pour cela, la Fédération nationale a proposé la création, au sein du Conseil supérieur de la forêt et du bois, d'un comité spécialisé sur la politique forestière territoriale.

[Lire le discours de Dominique Jarlier, président de la Fédération nationale des Communes forestières](#)

[Télécharger la liste des membres du conseil d'administration](#)

[Télécharger la liste des membres du bureau](#)

ACTUS | 38

ACTUS | forêt des collectivités

Territoire du Bas Dauphiné-Bonnevaux : les quatre grands enjeux de la charte forestière

Fruit de plusieurs années de travail et de concertation, la charte forestière de territoire Bas-Dauphiné-Bonnevaux sera signée par les partenaires le 19 décembre prochain. D'ores et déjà un animateur a été recruté pour concrétiser et mener à bien le programme d'actions déployé sur 6 ans. [Lire la suite](#)



Le Trièves signe sa deuxième charte forestière de territoire

La communauté de communes du Trièves a signé sa deuxième charte forestière de territoire le 21 septembre 2014 ; un nouveau programme d'actions est lancé pour une durée de 6 ans. [Lire la suite](#)

ACTUS | formation

Formation nouveaux élus Grésivaudan

Le 15 octobre dernier une formation à destination des élus de la Communauté de communes Le Grésivaudan était organisée à Pontcharra. L'objectif étant d'offrir un large aperçu des rôles et des responsabilités des élus en matière de projets forêt filière bois.

[Lire la suite](#)

Formation nouveaux élus Chambaran

Les 16 et 30 octobre derniers, deux soirées d'information à destination des nouveaux élus étaient organisées par l'association des Communes forestières de l'Isère et la charte forestière de territoire des Chambaran, à Montfalcon. [Lire la suite](#)

ACTUS | bois construction

Une mairie en Bois des Alpes pour Saint-Honoré

Petite commune du plateau matheysin, impliquée dans la charte forestière de territoire Sud-Isère, Saint-Honoré fait le choix de matériaux biosourcés et des filières locales pour construire sa nouvelle mairie. [Lire la suite](#)



Trophées bois 2014 la mairie de St-Martin-d'Uriage et la maison de territoire du Trièves récompensées

Le 2 décembre dernier, le remarquable projet de rénovation/extension de la mairie de St-Martin-d'Uriage recevait le "Grand prix" du jury des Trophées bois de l'Isère tandis que la Maison du conseil général du Trièves à Mens était récompensée par une mention spéciale. [Lire la suite](#)

À CÔTÉ

À CÔTÉ | Ain

La Communauté de communes Haut-Bugey engage son plan d'approvisionnement territorial

Comment étendre le parc de chaufferies bois du territoire, augmenter la part de bois énergie local dans l'approvisionnement des chaufferies, mobiliser la ressource ou sécuriser les approvisionnements ? Pour répondre à ces questions de logistique et d'investissement la Communauté de communes du Haut-Bugey se dote d'un plan d'approvisionnement territorial.

[Lire la suite](#)

Les élus de l'Ain se mobilisent autour de la qualité des travaux forestiers

Le territoire du Bugey a reçu le 14 novembre dernier l'assemblée générale de l'association des Communes forestières de l'Ain qui s'est tenue à VisioBois maison départementale de la filière forêt bois, basée à Cormaranche. La qualité des travaux en forêt, une des priorités du territoire du Bugey a été le sujet central de cette assemblée.

[Lire la suite](#)

À CÔTÉ | Ardèche

Le bois bûche, premier combustible utilisé par les ménages en Ardèche ?

Idee reçue ? Réalité ? L'étude menée par le conseil général de l'Ardèche lève le voile sur le recours des ménages au bois bûche et son positionnement face aux autres énergies de chauffage principal.

[Lire la suite](#)

Arrivée d'une nouvelle chargée de mission à l'association des Communes forestières de l'Ardèche

Pour pallier le départ en congé maternité de Marie-Anne Revaka-Garaud, l'association des Communes forestières de l'Ardèche a fait le choix de recruter une nouvelle chargée de mission.

[Lire la suite](#)

Aide à la constitution de domaines forestiers publics

Les communes et les intercommunalités forestières ont un rôle déterminant dans la gestion durable des forêts. Toutefois, la faible proportion de forêts appartenant aux collectivités a poussé le conseil général de l'Ardèche à mettre en place un dispositif d'aide à la constitution de domaines forestiers publics.

[Lire la suite](#)

L'Ardèche se mobilise sur la construction bois et sert d'exemple à l'échelle du Massif central

Comment intégrer l'offre bois en respectant le code des marchés publics reste, pour grand nombre de maîtres d'ouvrage décidés à valoriser la ressource locale, une question délicate. Cette problématique était en filigrane du voyage d'études de la délégation filière bois du Massif central venue prendre appui sur l'expérience des terres ardéchoises.

[Lire la suite](#)

À CÔTÉ | Drôme

Premier conseil d'administration des Cofor 26 : lever les inquiétudes, agir au plus près du terrain

Le nouveau conseil d'administration des Communes forestières de la Drôme a ouvert sa première séance le 26 novembre dernier, sous la présidence de Philippe Leeuwenberg conseiller général délégué à la filière bois, récemment élu à la tête de l'association. Avec en filigrane des sujets inscrits à l'ordre du jour : accompagner le développement de l'emploi dans la filière et la création de circuits courts par l'utilisation de la ressource locale et sa gestion durable.

[Lire la suite](#)

Etat des lieux des problématiques pointées par territoire

Une carte pour comprendre les points d'amélioration souhaités, les chantiers à ouvrir, les priorités.

[Lire la suite](#)

Télécharger la liste des communes adhérentes à l'association des Communes forestières de la Drôme

[Lire la suite](#)

À CÔTÉ | Savoie | Haute-Savoie

Recrudescence des scolytes en forêt d'épicéas

Depuis le mois de septembre, une reprise des attaques du bostryche est constatée dans les forêts des Pays de Savoie.

[Lire la suite](#)

À CÔTÉ | Rhône-Alpes

Sylv'ACCTES Rhône-Alpes, des forêts pour demain

La région Rhône-Alpes initiait avec sa délibération du 31 mai 2013 le projet Sylv'ACCTES. L'objectif de ce projet est de construire une nouvelle approche permettant d'accompagner financièrement une gestion forestière dynamique et durable qui répond aux enjeux et aux problématiques locales des territoires. Comment Sylv'ACCTES se traduit sur les territoires ? Quels avantages en retirent-ils ?

[Lire la suite](#)

La dynamique forêt filière bois au sein des territoires alpins

Année charnière entre deux programmations, 2014 a été l'occasion de mettre en lumière les dynamiques de projets de territoires issus de la stratégie forestière alpine au cours des sept dernières années. Réalisé dans le cadre du Réseau alpin de la forêt de montagne, le retour sur les projets financés dans le cadre de la CIMA et du POIA 2007-2013 fait l'objet d'une brochure spécifique riche d'enseignements. Derrière ces programmes, quel dispositif ?

[Lire la suite](#)

Optimiser son réseau de chaleur bois : mode d'emploi

Dans un contexte de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et de recherche d'une autonomie énergétique, les réseaux de chaleur bois-énergie représentent de réelles opportunités pour les collectivités. Cependant la mise en pratique est souvent chaotique et les bénéfices parfois éloignés des résultats escomptés. L'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage reste une variable d'ajustement très significative. Un audit, des conclusions, des recommandations.

[Lire la suite](#)

Freins et conditions de développement des plateformes de production de bois énergie

Comment développer l'utilisation du bois énergie, identifier les freins au développement des outils de production, et par conséquent à l'accroissement de la demande, telles sont les questions auxquelles l'étude menée par la région Rhône-Alpes tente de répondre.

[Lire la suite](#)

Leader 2014/2020 : les acteurs forestiers appuient les dynamiques territoriales

La région Rhône-Alpes, en tant qu'autorité de gestion du FEADER pour la période 2014-2020, a lancé en avril 2014, un appel à manifestation d'intérêt auprès des territoires de projet organisés (CDDRA, PNR) pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies locales de développement au titre de LEADER. Les territoires ont été nombreux à déposer leur candidature à la Région avant la date limite du 31 octobre 2014.

[Lire la suite](#)

Une dynamique de territoire se construit autour de la marque collective de certification Bois des Alpes

La valorisation des ressources locales, un des leviers du développement économique d'un territoire soulève un intérêt grandissant de la part des élus. Celle des massifs forestiers alpins n'échappe pas à la règle. La démarche de certification Bois des Alpes, exemple unique en France, interpelle d'autres massifs, suscitent voyages d'études et séminaire de travail en Rhône Alpes. Territoires d'accueil, élus et entreprises se prêtent au jeu.

[Lire la suite](#)

Les démarches rhônalpines de valorisation locale des bois servent d'exemple au Massif central

Suite aux conclusions des états généraux de la filière bois du Massif central, le comité des Communes forestières du Massif central a souhaité s'investir dans l'amélioration de la valorisation locale de son bois, à travers la maîtrise de la traçabilité. Il s'invite en Rhône-Alpes pour nourrir sa réflexion.

[Lire la suite](#)

Un colloque pour redynamiser la filière bois

"Construire en bois : quels effets pour l'environnement et l'économie de mon territoire ?" Le colloque organisé le jeudi 9 octobre 2014 à Reyrieux, dans l'Ain, par l'interprofession FIBRA et les Communes forestières de Rhône-Alpes pose la question de front ; en filigrane, se dessine la courbe de santé des entreprises de la filière.

[Lire la suite](#)